

## COMPTE-RENDU

**Étaient Présents :** Mme Isabelle DUSSOUS, M. Melaine MORIN, M. Patrick ROBERT, M. Mickaël LEFEUVRE, Mme Marielle MURET-BAUDOIN, Mme Isabelle CEZE, M. Claude CAILLEAU, M. Allain TESSIER, M. Christian SORIEUX,  
**Vice-présidents,**

**Étaient absents excusés :** M. Christian STEPHAN, **Président**

**Assistaient également à la réunion :**

M. Pierre-Yves BOCANDÉ, **Directeur SMICTOM Sud Est 35,**  
Mme Christèle MERHAND, **Directrice adjointe**  
M. Olivier HASLE, **Responsable Service Collecte et Pré-collecte,**

### QUESTION 1 : DELIBERATIONS DU BUREAU SYNDICAL

#### A. COLLECTE

##### A.1 Marché de fourniture d'abri bacs biodéchets - Attribution

M. Melaine MORIN, *Vice-Président en charge du suivi et de l'organisation de la collecte*, expose :

Dans le cadre du tri à la source des biodéchets des usagers du territoire, le SMICTOM souhaite acquérir des abri-bacs à installer dans les endroits où ni le compostage individuel ou partagé n'est possible. Une consultation a été lancée pour la fourniture de ces équipements, prédisposés ou équipés de contrôles d'accès adaptés aux badges d'accès BAV du territoire. L'installation sur site est une option obligatoire du marché.

**PROCEDURE DE MARCHE :** Marché passé selon la procédure adaptée

- Date de remise des offres : 18/04/2025 à 17h
- Montant estimé du marché : 175 000 € H.T
- Accord cadre à bons de commande mono attributaire de 32 mois

Option obligatoire : installation des abri-bacs sur les sites.

Huit entreprises ont déposé une offre : AXIBIO, SUEZ RV NORMANDIE, V3C ENVIRONNEMENT, SSI SCHAFFER PLASTICS France, SP ENVIRONNEMENT, UTPM ENVIRONNEMENT, WINBIN, SERI.

### ANALYSE DES OFFRES :

Conformément au code de la commande publique, les offres ont été classées selon les critères suivants classés par ordre croissant d'importance :

Critères	Pondération
Coût global	45 %
Valeur technique de l'offre qui comprend :	55 %

### M. HASLE présente l'avancée du déploiement de la collecte en abri-bac.

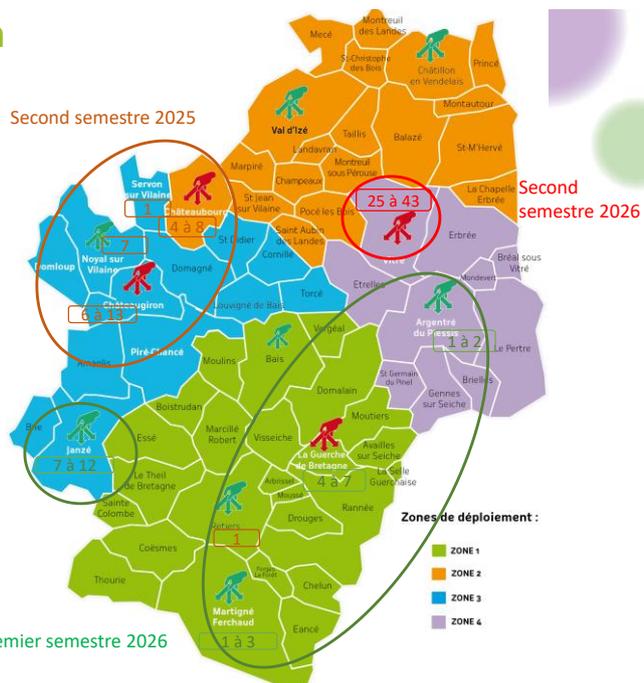
#### Déploiement de la collecte en abri BAC:

Déploiement de la collecte en débutant par les communes en expérimentation qui ont déjà un ou plusieurs abri bac

Communes	Nb Abri bacs à collecter		
	2è sem 2025	1er sem 2026	2è sem 2026
Châteaubourg	4 à 8		
Châteaugiron	6 à 13		
Domloup	0		
Noyal sur Vilaine	7		
Piré Chancé	0		
Servon sur Vilaine	1		
Janzé		7 à 12	
Retiers	1		
Martigné Ferchaud		1 à 3	
La Guerche de Bretagne		4 à 7	
Vitré			25 à 43
Argentré du Plessis		1 à 2	

Communes en noir = communes rencontrées, données suite à l'étude cartographique de la commune

Communes en blanc = chiffres théorique étude



Les projets sont en cours de finalisation sur le secteur 3. Sur la commune de Domloup, les élus ont souhaité privilégier le compostage collectif, pas de pose d'abri-bacs envisagée. Pour M. SORIEUX, c'est une source d'économies pour le syndicat.

Selon Mme MURET-BAUDOIN, sur le collectif, le compostage collectif est parfois difficile à mettre en place compte tenu du manque d'espace ou de référent qui rend le compostage collectif.

M. MORIN est surpris des éléments affichés sur sa commune, il n'en a pas eu connaissance. M. HASLE répond que c'est ce qui ressort des échanges lors des réunions techniques.

M. HASLE explique que toutes les BAV ne seront pas nécessairement équipées de système d'accès. C'est le cas actuellement : certains points avec, d'autres sans, et cela fonctionne bien. Le système permet de suivre les dépôts et de déterminer qui dépose.

Pour M. SORIEUX, le système évite les apports non appropriés. M. HASLE mentionne l'exemple d'un quartier de Noyal sur Vilaine où cela fonctionne bien sans système d'accès, tandis que le point situé en centre-ville présente des difficultés alors qu'il dispose du système d'accès.

M. LEFEUVRE ajoute que le système responsabilise davantage l'utilisateur.

Selon Mme MURET-BAUDOIN, il faut que les usagers comprennent qu'ils ne vont pas payer.

## M. HASLE présente le marché de fourniture d'abri-bacs pour la collecte des biodéchets

### Cadre du marché

**Objet:**

Fourniture, livraison et maintenance de 50 à 100 abri bacs prédisposés et/ou équipés de contrôle d'accès

**Durée:**

De sa date de notification au 31 décembre 2027

A livrer sur site ou en stockage

Installation en option obligatoire

Montant estimé à 175 000€ HT

Financier : 45/55

Technique : 55/100

### 8 Offres



### Analyse technique

	AXIBIO	SCHAFFER	SERI	SP ENV	SUEZ	UPTM	V3C	WINBIN
<b>Dimensions</b>								
Hauteur usager (Accessibilité PMR)	5 1200	5 1280	4 1240	4 265+ouverture sans pédale	5 1185	5 1238	4 1178	5 1138
Système de guidage des bacs	2 oui	2 oui	2 oui	2 oui	2 oui	2 oui	2 oui	2 oui
Dimensions de la trappe de vidage	5 270*230	4 245*245	4 350*290	5 300*300	5 245*245 trop petit	4 390*250	5 300*300	5 250*300
Lieu de Fabrication	5 Saône et Loire et Angers	5 Allemagne	5 Châtellerault	5 76-14-79	5 Nord et Normandie	5 02 et 13	5 60-59	5 44 (st andré des eaux)
<b>Facilité Nettoyage</b>	5 lavable avec trous pour eaux de lavage	5 lavable avec trous pour eaux de lavage	5 lavable avec trous pour eaux de lavage	5 entonnoir s'enlève pour un nettoyage complet	5 pas de trous donc raclette nécessaire pour	4 rainure pour évacuations des eaux	5 Trémie métallique anti-projections	5 oui
<b>Système anti rongeur</b>	5 plaque de fond anti rongeurs	5 plaque de fond anti rongeurs	5 plaque de fond anti rongeurs	5 oui fond complet avec petits trous pour eau de	5 Goulotte inox	5 bavettes en option	5 Goulotte acier galvanisée	5 non car estime que la
<b>Goulotte</b>	5 oui petite	5 inox	5 oui en alu	5 oui et retirable pour lavage	5 Pédale ou manuellement	5 Poignée et pédale	5 Pédale avec câble	5 poignée
<b>Système d'ouverture</b>	5 Ouverture à 95° avec	5 Poignée et pédale	5 Pédale ou trappe avec	5 Ouverture automatisée	5 SIGRENA (led) oui	5 Incitat	5 Incitat	5 Incitat
<b>Compatibilité badges Bav et TRADIM</b>	5 Inpass (Axibio) avec voy	5 Incitat	5 INCITAT/BH	5 oui	5 18ans	5 5 ans pour UV et	5 5 ans	5 6 ans
<b>Garantie</b>	8 15 ans et 2 ans pour le CA	8 7 ans	7 10 ans	8 5 ans sur la partie	6 18ans	5 5 ans pour UV et	7 5 ans	5 6 ans
<b>Covering</b>	5 PVC quadrichromie HD	5 polymère quadri	5 Visuel avec dimensions	3 polymère anti UV	5 myle polymère 150 micron	5 polymère quadri	5 myle polymère 85 micron	5 polymère de 230°
<b>Délai de livraison</b>	2 semaines	5 à 6 semaines	8 semaines	4 à 6 semaines	3 semaines	9 semaines	3 semaines	6 semaines
<b>Délai d'interventions SAV</b>	5 formation agents de la	5 3 à 5 jours	5 Formation	5 1 casquette en stock	5 72h max	5 15 jours	5 Formation agents sur 1/2	3 10 jours + Formation des
<b>Note Technique</b>	55	54	52	52	53	53	53	50

## Analyse Financière

	Quantité	AXIBIO	SCHAFFER	SERI	SP ENV	SUEZ	UPTM	V3C	WINBIN								
Fourniture prédisposé	5	719,00 €	3 595,00 €	1 113,00 €	5 565,00 €	830,72 €	4 153,60 €	967,00 €	4 835,00 €	829,15 €	4 145,75 €	1 050,00 €	5 250,00 €	720,00 €	3 600,00 €	850,00 €	4 250,00 €
Fourniture équipé	80	1 429,00 €	114 320,00 €	1 936,00 €	154 880,00 €	1 642,56 €	131 404,80 €	1 267,00 €	101 360,00 €	1 453,29 €	116 263,20 €	1 840,00 €	147 200,00 €	1 450,00 €	116 000,00 €	1 730,00 €	138 400,00 €
Abonnement	80	7,00 €	17 360,00 €	5,00 €	12 400,00 €	5,90 €	14 632,00 €	6,15 €	15 252,00 €	3,00 €	7 440,00 €	5,70 €	14 136,00 €	5,00 €	12 400,00 €	6,25 €	15 500,00 €
Installation	20	105,00 €	2 100,00 €	0,00 €	159,30 €	3 186,00 €	75,00 €	1 500,00 €	106,25 €	2 125,00 €	50,00 €	1 000,00 €	135,00 €	2 700,00 €	50,00 €	1 000,00 €	
Livraison 6	1	318,00 €	318,00 €	780,00 €	780,00 €	193,17 €	193,17 €	117,00 €	117,00 €	365,85 €	365,85 €	1 020,00 €	1 020,00 €	810,00 €	810,00 €	244,00 €	244,00 €
Livraison 10	8	387,00 €	3 096,00 €	1 120,00 €	8 960,00 €	250,99 €	2 007,92 €	195,00 €	1 560,00 €	585,37 €	4 682,96 €	700,00 €	5 600,00 €	1 350,00 €	10 800,00 €	312,00 €	2 496,00 €
covering 3 faces	85	129,00 €	10 965,00 €	342,00 €	29 070,00 €	68,92 €	5 858,20 €	115,00 €	9 775,00 €	112,20 €	9 537,00 €	75,00 €	6 375,00 €	105,00 €	8 925,00 €	54,00 €	4 590,00 €
		151 754,00 €	211 655,00 €	161 435,69 €	134 399,00 €	144 559,76 €	180 581,00 €	155 235,00 €	166 480,00 €								
Hors option		149 654,00 €	211 655,00 €	158 249,69 €	132 899,00 €	142 434,76 €	179 581,00 €	152 535,00 €	165 480,00 €								
		39,85	28,57	37,46	45	41,84	33,49	36,33	37,33								
		39,96	28,26	37,79	45	41,99	33,30	39,21	36,14								
		3	8	5	1	2	7	4	6								

Note Globale	100	93,85	80,57	89,46	98,00	94,84	86,49	86,33	86,33
		3	8	4	1	2	6	5	7



M. HASLE indique que les BAV sont en acier et conformes à toutes les normes PMR. L'ouverture se réalise à l'aide d'une pédale (sans toucher la trappe).

Pour M. MORIN, la BAV pour le dépôt des emballages n'est pas très pratique.

Selon Mme MURET-BAUDOUIIN, le capteur permettant l'ouverture de ce type de BAV est intéressant mais très sensible. M. HASLE indique que le détecteur, associé à la carte, fonctionne avec un panneau solaire.

Mme DUSSOUS s'interroge sur les dégradations dans la mesure où c'est de la matière organique ?

A terme, M. CAILLEAU s'interroge sur l'entretien des abri bacs lorsque le déploiement sera fini ?

D'après M. HASLE, cela demande moins de maintenance qu'une BAV. Lors de la collecte d'un bac, on ne soulève pas l'abri bacs.

M. CAILLEAU demande si c'est une collecte de bac ou un échange ? M. HASLE répond que tout dépend du collecteur.

### Le Bureau syndical procède à l'analyse des offres avec l'option :

NOTATION	AXIBIO	SUEZ RV NOR MANDIE	V3C ENVI RONNE MENT	SSI SCHA FER PLAS TICS FRAN CE	SP ENVI RONNE MENT	UTPM ENVI RONNE MENT	WINBIN	SERI
<b>VALEUR TECHNIQUE (55)</b>	54.00	53.00	50.00	52.00	53.00	53.00	50.00	52.00
<b>VALEUR FINANCIERE (45)</b>	39.85	41.84	38.96	28.57	45.00	33.49	36.33	37.46
<b>NOTE GLOBALE (100)</b>	<b>93.85</b>	<b>94.84</b>	<b>88.96</b>	<b>80.57</b>	<b>98.00</b>	<b>86.49</b>	<b>86.33</b>	<b>89.46</b>
<b>CLASSEMENT</b>	<b>3</b>	<b>2</b>	<b>5</b>	<b>8</b>	<b>1</b>	<b>6</b>	<b>7</b>	<b>4</b>

L'offre de la Société SP Environnement, apparait comme techniquement et financièrement la plus adaptée.

LA VICE-PRESIDENTE DEMANDE AUX MEMBRES DU BUREAU DE SE POSITIONNER SUR LE CHOIX DU CANDIDAT

Au vu des éléments présentés et après en avoir délibéré,  
Le BUREAU SYNDICAL, à l'unanimité des membres présents, décide :

- De retenir l'offre avec option proposée par la Société SP environnement, offre techniquement et financièrement la plus adaptée,
- D'autoriser le Président à signer et notifier le marché à intervenir avec la Société SP Environnement pour la fourniture d'abri bacs biodéchets, pour un montant estimé à 134 399.00 € H.T avec l'option, ainsi que tout document se rapportant à son exécution et à son règlement.

## A.2. Présentation du rapport annuel relatif à la collecte des ordures ménagères résiduelles, des emballages en porte à porte et apport volontaire, la collecte du verre et des journaux-revues-magazines en apport volontaire par SUEZ RV OUEST

M. Melaine MORIN, Vice-Président en charge du suivi et de l'organisation de la collecte, expose :

Le SMICTOM a confié par marché, la collecte des ordures ménagères résiduelles, des emballages en porte à porte et apport volontaire, la collecte du verre et des journaux-revues-magazines en apport volontaire par SUEZ RV OUEST

SUEZ RV OUEST viendra présenter au Bureau Syndical son rapport annuel technique et financier relatif à la collecte des déchets ménagers et assimilés.

### Présentation du rapport annuel 2024 SUEZ RV OUEST



**COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES, DES EMBALLAGES EN PORTE-À-PORTE ET APPORT VOLONTAIRE ET COLLECTE DU VERRE ET DES JRM EN APPORT VOLONTAIRE**



## SOMMAIRE

1. PRÉSENTATION DU MARCHÉ
2. EXÉCUTION DU SERVICE
3. ANALYSE DE L'ACTIVITE 2024
4. BILAN DES ANOMALIES DE COLLECTE
5. OBJECTIFS ET PROJETS POUR 2025

### 1. PRÉSENTATION DU MARCHÉ

## Éléments contractuels

### Échéance du marché

Début du contrat et Durée du contrat

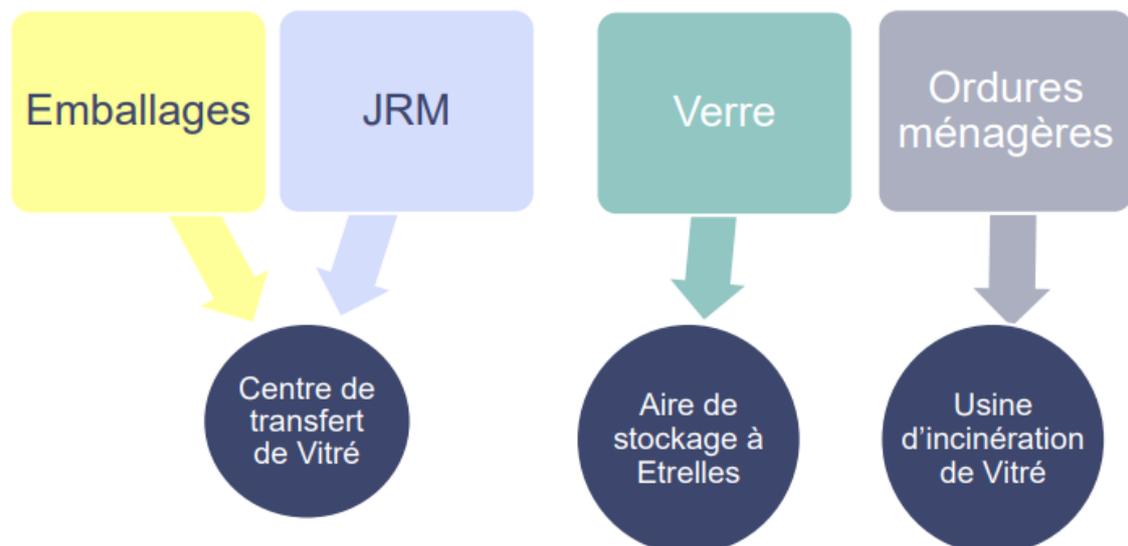
- 1er janvier 2017 \_ Contrat de 7 ans à fin 2023, renouvelable 1 fois 1 an soit fin 2024

### Objets du marché

Pas d'allotissements

- Prestations de collecte des ordures ménagères résiduelles, des emballages en porte-à-porte et apport volontaire et collecte du verre et des journaux en apport volontaire
- PSE n°1 : Ramassage des déchets au pied des bornes d'apport volontaire
- Distribution des sacs jaunes
- Avenant n°3 : Collecte BAV le samedi
- Collecte des papiers des professionnels en PAP
- Avenant n°4 : Reconstitution d'une année de la collecte en C1
- Avenant n°5 : Prestation complémentaire suite au passage à une collecte tous les 15 jours
- Avenant n°6 : Prestation complémentaire suite au passage à une collecte tous les 15 jours / Révision trimestrielle
- Avenant n°7 : Changement de fréquence de la collecte des papiers professionnels tous les 2 mois
- Avenant n°8 : Révision du montant de l'avenant 7, autorisation de C0,5 en BAV Omr, avec révision du prix unitaire à la tonne, application de la moins value sur l'identification 2022
- **Avenant n°9 : l'arrêt de la facturation du forfait des 8251€/mois à partir du 1er juillet 2024 jusqu'à la fin du marché au 31 décembre 2024.**

## Les flux de déchets collectés



Pas de changement d'exutoire, changement d'activité et d'exploitant au centre de tri

## NOS PRESTATIONS

**Collecte des OMR et des emballages et du papier professionnel en porte-à-porte**



**Collecte des OMR, des emballages, du verre et des JRM en apport volontaire**

**Nettoyage en pied de colonnes**



**Distribution des sacs jaunes**



## 2. EXÉCUTION DU SERVICE

## L'ORGANISATION DU SERVICE EN PORTE-À-PORTE PHASE 2 : COLLECTE EN C0,5

### Planning sur 2 semaines

- ✓ 45 services en semaine impaire  
45 services en semaine paire
- ✓ Organisation en double poste
- ✓ Un décalage des collectes à J+1 sur les semaines à jour férié

### Qualité et Sécurité

- ✓ Remontées systématiques des anomalies de collecte : bac défectueux, travaux
- ✓ Délai d'intervention de 24h pour intervenir en cas d'oubli avéré

8 véhicules BOM 26T– 20 postes  
1 BOM 12T



## L'ORGANISATION DU SERVICE EN APPORT VOLONTAIRE

### Fréquentiel

- ✓ Rythme de collecte adapté aux quantités réellement produites pour chaque point Minimum C0,5 en BAV OMr
- ✓ Permettre une accessibilité permanente des bornes aux usagers
- ✓ Eviter les débordements

### Qualité et Sécurité

- ✓ Nettoyage des abords après chaque collecte en cas de débordement des conteneurs dû à un retard de collecte
- ✓ Remontées systématiques des anomalies de collecte : problème d'accès au PAV, de qualité de flux, de matériel défectueux
- ✓ Délai d'intervention de 24h pour intervenir sur un PAV débordant



5 véhicules Grue – 6 postes

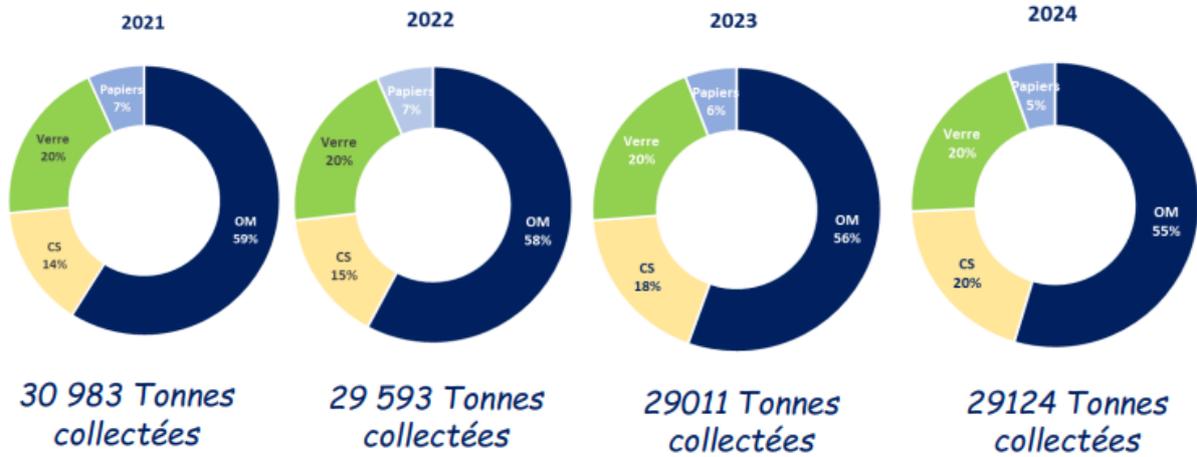
## VOS INTERLOCUTEURS

<p>Matthieu COSSEC</p> <p>Directeur d'agence Bretagne</p> 	<p>Justine DELOBEL</p> <p>Responsable d'exploitation</p> 	
<p>Anthony VISSAULT Attaché d'exploitation</p> 	<p>Elisabeth DESGRIPPES Assistante polyvalente chef d'équipe BAV</p> 	<p>Mickaël BRARD Chef d'équipe</p> 

CONTACT EXPLOITATION AU 02 99 96 10 66

### 3. ANALYSE DE L'ACTIVITE 2024

## TYPOLOGIE DES DÉCHETS COLLECTÉS (tonnes)



**TONNAGE GLOBAL STABLE**

**HAUSSE CONTINUE DES EMBALLAGES AU PROFIT DES OMR**

Mme DELOBEL mentionne que l'activité est stable, Il y a une baisse des tonnages collectés pour les OM, et à l'inverse, une augmentation sur le BAV. Il y a également une hausse sur l'emballage, idem sur le BAV. Le flux verre est stable.

## DÉTAIL DES TONNAGES COLLECTES EN 2024

2024	PAP OM	BAV OM	PAP CS	BAV CS	BAV VERRE	BAV PAPIER	PAP PAPIERS	TOTAL
Janvier	1021 T	430 T	352 T	180 T	567 T	168 T	1,4 T	2719 T
Février	897 T	377 T	281 T	167 T	452 T	116 T	1,3 T	2291 T
Mars	894 T	372 T	283 T	166 T	450 T	141 T	1,3 T	2308 T
Avril	931 T	416 T	291 T	182 T	498 T	114 T	1,5 T	2434 T
Mai	965 T	386 T	310 T	183 T	518 T	141 T	1,7 T	2505 T
Juin	859 T	367 T	272 T	167 T	465 T	104 T	1,7 T	2236 T
Juillet	972 T	436 T	318 T	200 T	560 T	152 T	1,5 T	2639 T
Août	825 T	359 T	269 T	174 T	567 T	119 T	1,6 T	2315 T
Septembre	886 T	383 T	295 T	173 T	425 T	142 T	1,8 T	2307 T
Octobre	1018 T	424 T	315 T	208 T	507 T	142 T	0,9 T	2614 T
Novembre	901 T	366 T	279 T	170 T	416 T	104 T	1,6 T	2237 T
Décembre	975 T	439 T	296 T	209 T	492 T	108 T	1,5 T	2520 T
<b>TOTAL</b>	<b>11143 T</b>	<b>4755 T</b>	<b>3560 T</b>	<b>2179 T</b>	<b>5918 T</b>	<b>1551 T</b>	<b>18 T</b>	<b>29124 T</b>
T 2017	18599	2442	3318	551	3848	1635	0	30393
Evolution vs 2017	-7457 T	2313 T	242 T	1628 T	2070 T	-84 T	18 T	-1270 T
	<b>-40,1%</b>	<b>94,7%</b>	<b>7,3%</b>	<b>295,4%</b>	<b>53,8%</b>	<b>-5,1%</b>		<b>-4,2%</b>
EVOLUTION par flux vs 2017	-5143 T		1870 T		2070 T		-66 T	-1270 T
	<b>-24%</b>		<b>48%</b>		<b>53,8%</b>		<b>-4%</b>	<b>-4,2%</b>
DQE	21319 T	1300 T	3100 T	350 T	4896 T		3141 T	34106 T
	<b>-48%</b>	<b>266%</b>	<b>15%</b>	<b>523%</b>	<b>21%</b>		<b>-50%</b>	<b>-15%</b>

Sur le Marché, -24% sur les OMr et +48% sur la CS

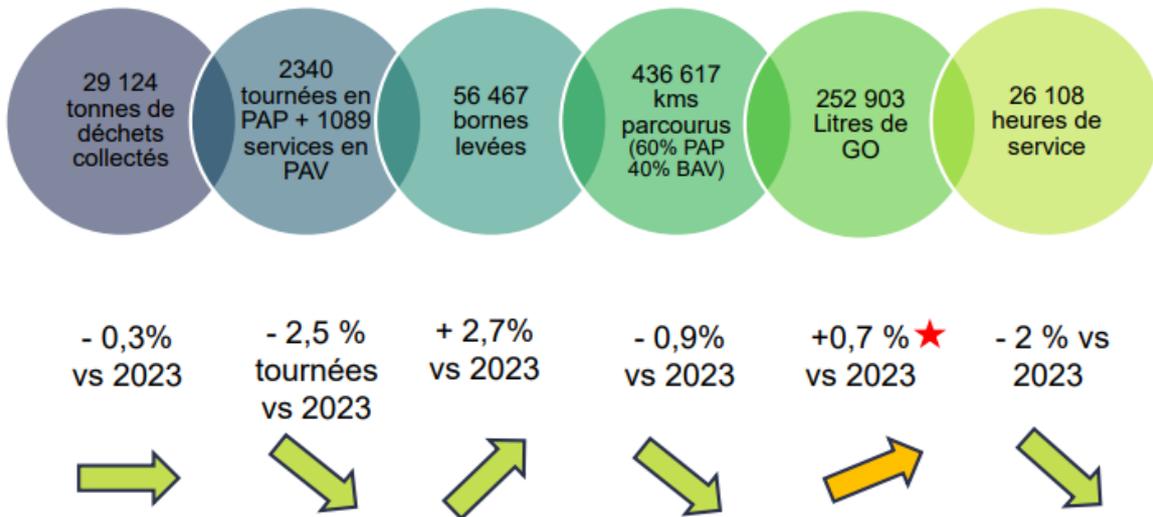
## EVOLUTION DE LA PRODUCTION ET DES MODES DE COLLECTE

\* Population : 136 339 habitants

	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
OM	21041	19546	17935	18334	18257	17107	16094	15898
Evolution		-7%	-8%	2%	0%	-6%	-6%	-1%
								<b>-24,4%</b>
%BAV	12%	15%	18%	19%	20%	24%	27%	30%
BAV	2442	2936	3143	3480	3633	4104	4343	4755
PAP	18599	16610	14792	14854	14624	13003	11751	11143
								<b>118,0 kg/hab*/an</b>
CS	3869	3927	4130	4395	4521	4552	5311	5739
Evolution		1%	5%	6%	3%	1%	17%	8%
								<b>48,3%</b>
%BAV	14%	21%	25%	26%	28%	33%	34%	38%
BAV	551	820	1014	1157	1260	1480	1824	2179
PAP	3318	3107	3116	3238	3261	3073	3486	3560
								<b>33,4 kg/hab*/an</b>
Verre	3848	5425	5618	5926	6109	5987	5927	5918
Evolution		41%	4%	5%	3%	-2%	-1%	0%
								<b>54%</b>
JRM	1635	1871	2053	2053	2096	1947	1680	1569
Evolution		14%	10%	0%	2%	-7%	-14%	-7%
								<b>-4%</b>
%BAV	100%	100%	99%	99%	99%	99%	99%	99%
BAV	1635	1871	2029	2036	2074	1927	1662	1551
PAP			24	17	22	19	18	18
								<b>14,3 kg/hab*/an</b>

M. BOCANDE indique qu'il est important de partir sur la même population que le Syndicat de revoir le tonnage 2017 sur le flux verre qui apparaît incohérent.

## BILAN DE L'ACTIVITÉ DE COLLECTE EN 2024 (PAP & BAV)



★ Vols de gasoil conséquents sur 2024

Mme DELOBEL signale une diminution des tournées p.a.p au profit du BAV.

Pour le premier semestre 2024, l'augmentation de la quantité de gasoil est significative du fait des vols dont SUEZ a été victime.

Mme DUSSOUS se demande pourquoi il y a une réduction des heures de service ? Selon Mme DELOBEL, cela est dû au déploiement de l'apport volontaire.

## L'IDENTIFICATION DES BACS OM EN 2024

2024	Nb de levées usagers	Nb de levées OM C1	Nb de levées OM C2	Total 2024	Total 2023	Total 2022
Janvier	51232	4165	574	55971	58996	56812
Février	45598	3866	578	50042	47908	54467
Mars	45583	3710	541	49834	54853	64554
Avril	47172	3940	562	51674	46107	59919
Mai	49201	3733	523	53457	54507	64191
Juin	44190	3539	562	48291	62122	64114
Juillet	51696	3829	479	56004	54338	61493
Août	46506	3166	371	50043	53939	62019
Septembre	45773	3656	519	49948	53897	62842
Octobre	51409	3850	554	55813	55541	59672
Novembre	45369	3455	483	49307	52496	62104
Décembre	49668	3738	541	53947	54788	60668
<b>TOTAL</b>	<b>573397</b>	<b>44647</b>	<b>6287</b>	<b>624331</b>	<b>649492</b>	<b>732855</b>
<b>ECART N-1</b>				<b>-3,9%</b>	<b>-11,4%</b>	<b>-14,4%</b>

## SECURITE 2024



### - 2 accidents avec arrêts

- Douleurs à l'épaule en collecte de sacs emballages – 5 jours
- Entorse de genou à la prise d'un bac lourd (STEP) – 21 jours

### - 1 accident sans arrêt

- Suture au doigt - portière reclaquée sous l'effet du vent

**Intervention de Vanbergh  
Prévention en septembre :  
Atelier de sensibilisation des  
risques au travail**



**Formation KINESIS : poursuite de  
l'accompagnement des équipes dans la  
pénibilité avec formation des conducteurs en  
Education posturale globale et suivi terrain  
par un kinésithérapeute ostéopathe**



Mme DELOBEL indique que plusieurs formations ont été instaurées au titre de la Sécurité, dont : KINESIS, assuré par un kiné, l'Atelier sensibilisation sous forme de jeu par VANGERGH, ainsi qu'une formation sur la gestion de conflit, mise en œuvre (suite à l'incident survenu lors d'une tournée de collecte sur le secteur de La Guerche de Bretagne).

## DISTRIBUTION DES SACS JAUNES



- **Distribution annuelle de 103 750 rouleaux**
- **Moyenne de 2200 rouleaux par semaine**



**19 797 km**

**Passage de 2 à 3 rouleaux par foyer + distribution en mairies**

**Données hors approvisionnement SMICTOM SUD EST 35**

	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Nb rouleaux	71684	79929	78100	80960	74060	76660	73650	103750
Evolution		12%	-2%	4%	-9%	4%	-4%	41%

On observe une forte augmentation des sacs jaunes du fait du passage à 3 rouleaux, malgré le déploiement des BAV.

Mme CEZE remarque que les personnes se rendant à la BAV ont souvent tendance à emmener des sacs jaunes.

## Distribution des sacs jaunes



Communes < 500 rouleaux	
Mondevert	200
Montautour	200
Montreuil des Landes	200
Montreuil sous Pérouse	200
La Selle Guerchaise	210
Arbrissel	280
Chancé	300
Saint Christophe des Bois	300
Saint Jean sur Vilaine	300
La Chapelle Erbrée	310
Sainte Colombe	310
Chelun	320
Bréal sous Vitré	340
Brielles	340
Champeaux	350
Saint Germain du Pinel	370
Availles sur Seiche	380
Forges la Forêt	400
Moussé	400
Torcé	410
Vergéal	490

Communes > 500 rouleaux	
Pocé les Bois	520
Brie	530
Princé	560
Drouges	580
Thourie	640
Le Pertre	650
Saint Didier	650
Rannée	680
Cornillé	690
Eancé	700
Landavran	740
Ossé	740
Etelles	770
Mecé	780
Marcellé Robert	850
Moulins	850
Marpiré	860
Saint Aubin des Landes	900
Visseiche	920
Châtillon en Vendelais	930
Erbrée	930
Essé	950

Communes > 1000 rouleaux	
Boistrudan	1020
Taillis	1070
Moutiers	1140
Saint M'Hervé	1150
Amanlis	1180
Domalain	1240
Balazé	1420
Domloup	1450
Coësmes	1780
Le Theil de Bretagne	1790
Bais	2130
Argentré du Plessis	2160
Louvigné de Bais	2230
Domagné	2320
Piré sur Seiche	2560
Val d'Izé	3300
Martigné Ferchaud	3340
La Guerche de Bretagne	3920
Retiers	4150
Servon sur Vilaine	4660
Noyal sur Vilaine	4950
Châteaubourg	5050
Châteaugiron	7520
Janzé	8300
Vitré	10890

Mme DUSSOUS remarque parfois des saturations sur les OMR, comment rassurer les élus ?

Mme DELOBEL travaille avec l'historique du taux de remplissage. Aujourd'hui, il y a une alerte selon le nombre de dépôts, mais cela ne signifie pas que la borne est pleine.

Mme DUSSOUS alerte sur la disponibilité du service. Parfois des usagers ne peuvent ouvrir la borne. Mme DELOBEL indique qu'un blocage survient lorsque le seuil du nombre d'ouvertures maximum est déclenché, ce qui bloque l'ouverture. M. HASLE signale que c'est vrai sur les lecteurs Incitat, ce qui représentent environ 200 bornes sur 500 en place : le message de BAV pleine s'affiche.

Selon Mme DUSSOUS, en tant que vitréen, on ne peut badger sur toutes les BAV. M. HASLE répond qu'un habitant peut utiliser toutes les bornes de sa commune. Sur Vitré, il y a une exception : les points situés sur les sites NEOTOA sont réservés à leurs seuls habitants.

Pour Mme DELOBEL, le message « BAV pleine » peut apparaître si le collecteur a omis de réinitialiser à zéro après la collecte.

Mme MURET-BAUDOIN interroge : est-ce véritablement le nombre d'ouvertures qui détermine le niveau ? Mme DELOBEL le confirme, il n'y a pas de sonde.

Mme DUSSOUS souligne la nécessité d'être vigilant sur l'accès des bornes : la borne ne doit pas être inaccessible. Pour les usagers, il faut assurer la prestation. On ne peut vendre le projet BAV, et en parallèle avoir des usagers qui se plaignent car ils ne peuvent pas venir déposer.

Selon Mme DELOBEL, rare sont les BAV collectées à 100%.

Pour Mme DUSSOUS, il ne faut pas que ce soit un sujet, plus d'arguments à donner aux opposants de mode de collecte. Les usagers sont prêts à payer plus pour avoir un service. Mme DUSSOUS souligne un autre point important : la propreté des bornes.

Mme DELOBEL fait un retour sur les communes qui gèrent l'entretien des points. D'après M. HASLE, quelques communes ont été surprises qu'il n'y ait plus de prestation.

## NETTOYAGE EN PIED DE COLONNES – 1 BOM – 1 agent

PLANNING NETTOYAGE EN PIED DE COLONNES									
SEMAINE IMPAIRE									
LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI					
nb points		nb points		nb points		nb points		nb points	
Vitré	10	Vitré	10	Vitré	10	Vitré	10	Vitré	10
Rue de Verdun	1	Rue de Verdun	1	Rue de Verdun	1	Rue de Verdun	1	Rue de Verdun	1
Rue de la République	1	Rue de la République	1	Rue de la République	1	Rue de la République	1	Rue de la République	1
Rue Notre Dame	1	Rue Notre Dame	1	Rue Notre Dame	1	Rue Notre Dame	1	Rue Notre Dame	1
Rue Garegeot	1	Rue Garegeot	1	Rue Garegeot	1	Rue Garegeot	1	Rue Garegeot	1
Place du Marchix	1	Place du Marchix	1	Place du Marchix	1	Place du Marchix	1	Place du Marchix	1
Place de la Gare	1	Place de la Gare	1	Place de la Gare	1	Place de la Gare	1	Place de la Gare	1
Sainte Croix	1	Sainte Croix	1	Sainte Croix	1	Sainte Croix	1	Sainte Croix	1
Saint-Yves	1	Saint-Yves	1	Saint-Yves	1	Saint-Yves	1	Saint-Yves	1
Fouteaux	1	Fouteaux	1	Fouteaux	1	Fouteaux	1	Fouteaux	1
Jacobins	1	Jacobins	1	Jacobins	1	Jacobins	1	Jacobins	1
Pocé les Bois	2	Noyal sur Vilaine	23	La Guerche de Bretagne	18	Vitré Ouest	30	Rannée	4
Saint Jean sur Vilaine	8	Domloup	20	Visseiche	2	Erbrée	11	Chelun	1
Marpiré	4	Châteaugiron C1 + Ouest	20	Marché Robert	3	Mondevert	5	Eancé	1
Châteaubourg C1 + Ouest	16	Rue du Général de Gaulle	1	Arbrissel	1	Bréal sous Vitré	5	Martigné Ferchaud	7
Brettonnière	1	Rue d'Yaigne	1	Moussé	1	La Chapelle Erbrée	5	Retiers	14
Super U (parking des pins)	1	Av. Pierre le Treut	1	Drouges	3	Saint M'Hervé	9	Janzé	17
Vieux Moulins	1	Rue de la Poterie	1	Domalain	6	Montautour	1	Brie	5
Servon sur vilaine	13	Rue Saint Nicolas	1	Argentré du Plessis	19	Princé	2	Amanlis	10
Saint Didier	5	Rue du Prieuré	1	Erbelles	15			Forges la Forêt	1
Domagné	5	Ossé	9						
Louvigné de Bais	4	Piré sur Seiche	13						
Bais	11	Chancé	1						

PLANNING NETTOYAGE EN PIED DE COLONNES									
SEMAINE PAIRE									
LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI					
nb points		nb points		nb points		nb points		nb points	
Vitré	10	Vitré	10	Vitré	10	Vitré	10	Vitré	10
Rue de Verdun	1	Rue de Verdun	1	Rue de Verdun	1	Rue de Verdun	1	Rue de Verdun	1
Rue de la République	1	Rue de la République	1	Rue de la République	1	Rue de la République	1	Rue de la République	1
Rue Notre Dame	1	Rue Notre Dame	1	Rue Notre Dame	1	Rue Notre Dame	1	Rue Notre Dame	1
Rue Garegeot	1	Rue Garegeot	1	Rue Garegeot	1	Rue Garegeot	1	Rue Garegeot	1
Place du Marchix	1	Place du Marchix	1	Place du Marchix	1	Place du Marchix	1	Place du Marchix	1
Place de la Gare	1	Place de la Gare	1	Place de la Gare	1	Place de la Gare	1	Place de la Gare	1
Sainte Croix	1	Sainte Croix	1	Sainte Croix	1	Sainte Croix	1	Sainte Croix	1
Saint-Yves	1	Saint-Yves	1	Saint-Yves	1	Saint-Yves	1	Saint-Yves	1
Fouteaux	1	Fouteaux	1	Fouteaux	1	Fouteaux	1	Fouteaux	1
Jacobins	1	Jacobins	1	Jacobins	1	Jacobins	1	Jacobins	1
Vergéal	9	Noyal sur Vilaine	23	La Guerche de Bretagne	18	Vitré Est	34	Retiers	14
Torcé	12	Domloup	20	Moutiers	4	Balazé	8	Le Theil de Bretagne	6
Cornillé	4	Châteaugiron C1 + Est	22	La Selve Guerchaise	1	Taillis	5	Essé	5
Saint Aubin des Landes	3	Rue du Général de Gaulle	1	Availles sur Seiche	2	Châtillon en Vendelais	7	Janzé	17
Servon sur Vilaine	13	Av. Pierre le Treut	1	Saint Germain du Pinel	1	Montreuil des Landes	1	Sainte Colombe	1
Châteaubourg C1 + EST	18	Rue de la Poterie	1	Gennes sur Seiche	10	Mecé	1	Thourie	3
Brettonnière	1	Rue de la Poterie	1	Brielles	5	Saint christophe des Bois	3	Coësmes	5
Super U (parking des pins)	1	Rue Saint Nicolas	1	Le Pertre	9	Val d'Izé	2	Boistrudan	2
Vieux Moulins	1	Rue du Prieuré	1	Argentré du Plessis	18	Landavran	2	Moulins	2
Champeaux	3	Saint Aubin du pavail	3						
Montreuil sous Pérouse	8								

Mme DELOBEL précise que les chauffeurs contrôlent aussi le fonctionnement de la borne lors de la collecte afin que la maintenance soit enclenchée le plus rapidement possible.

## BILAN FINANCIER DE L'ANNÉE 2024



	2024	2023	2022	2021
<b>Collecte PAP</b>	<b>2 912 123,13 €</b>	<b>2 963 757,46 €</b>	<b>2 832 262,60 €</b>	<b>3 453 947,87 €</b>
OM-CS	2 856 497,13 €	2 858 625,46 €	2 651 460,73 €	3 434 910,71 €
PSE Papiers Pro	6 120,00 €	6 120,00 €	21 548,37 €	19 037,16 €
Avenant Surfréquences	49 506,00 €	99 012,00 €	159 253,50 €	0,00 €
<b>Collecte BAV</b>	<b>1 392 530,19 €</b>	<b>1 279 475,65 €</b>	<b>1 109 394,62 €</b>	<b>903 784,85 €</b>
Verre	288 039,53 €	288 242,63 €	271 376,28 €	244 678,27 €
Omr	394 054,91 €	376 829,79 €	344 123,25 €	268 546,19 €
Papiers	80 321,37 €	86 021,00 €	92 714,74 €	88 356,66 €
Emballages	622 896,63 €	521 648,09 €	395 191,72 €	296 655,79 €
Déplacements BAV	7 217,75 €	6 734,13 €	5 988,63 €	5 547,95 €
Collecte OM Samedi	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>PSE Nettoyage</b>	<b>79 804,89 €</b>	<b>79 785,02 €</b>	<b>74 339,55 €</b>	<b>65 676,12 €</b>
<b>Distribution sacs jaunes</b>	<b>49 142,86 €</b>	<b>49 130,63 €</b>	<b>45 777,39 €</b>	<b>40 442,52 €</b>
<b>TOTAL MARCHE</b>	<b>4 433 601,07 €</b>	<b>4 372 148,75 €</b>	<b>4 061 774,16 €</b>	<b>4 463 851,36 €</b>

### ➤ RÉVISION DES PRIX TRIMESTRIELLE

## 4. MANQUEMENTS AUX OBLIGATIONS DU SERVICE

## Rappel des clauses du contrat

Art 7 du CCAP : 33 motifs de manquements dont



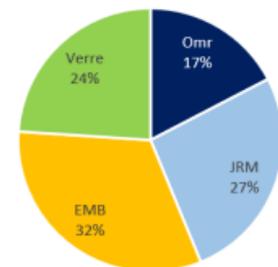
### 1/ Oubli de collecte d'un bac en PAP si non collecté dans les 24h

Oublis en Porte à Porte	
Nombre de signalements	41
Nombre de rattrapages dans les 24h	41



### 2/ Non disponibilité / débordement des conteneurs d'apport volontaire

Signalements justifiés par flux (>75%)	
Omr	21
JRM	32
EMB	39
Verre	29
Total	121



Mme DELOBEL signale la mise en place d'un outil de suivi collecte (portail client) qui permet de suivre les anomalies de collecte coté prestataire et collectivité.

Mme DUSSOUS signale un autre problème : les cartons déposés en BAV et non en déchèterie. Ce qui bloque les dépôts suivants.

## 6. OBJECTIFS ET PROJETS POUR 2025



## PROJETS 2025

- Objectif redémarrage et déploiement du nouveau contrat (Tournées, matériels...)
- Continuer de déployer les bacs CS sur les points chauds (+ de 30 sacs)
- Recensement des bacs lourds suite AT en 2024
- Accompagnement sur le déploiement de la collecte Biodéchets

Selon Mme DELOBEL, le démarrage du nouveau marché s'est plutôt bien passé. La livraison est en cours pour les camions (4 ont déjà été livrés). La livraison complète est prévue pour l'automne. Le prestataire et la collectivité travaillent sur la résorption des problèmes sur les points de collecte importants en CS.

D'après M. BOCANDE, l'adaptation a été plus difficile pour les communes passées en collecte monoflux.

Mme DELOBEL poursuit : un recensement des bacs lourds est prévu (cantine, traiteur, restos scolaires...), en lien vers la collecte des biodéchets. L'idée serait de développer les bacs 3 roues.

Pour conclure, Mme DUSSOUS retient le service rendu : on pousse pour le BAV, on doit apporter un service qui évite les frustrations. Si le service n'est pas au rendez-vous, c'est compliqué pour le SMICTOM d'être crédible. Mme DELOBEL précise que l'outil de suivi collecte en place permet de communiquer en temps réel.

M. BOCANDE ajoute qu'il y a avait eu des sujets sur l'emballage, la fréquence a depuis été doublée.

Mme DUSSOUS souligne qu'il est important de remonter et d'entendre. Si le service ne fonctionne pas, on se retrouve à gérer des abandons de déchets parce que le tambour reste fermé. Il y a déjà à gérer l'abandon volontaire pour ne pas payer la TEOMi.

M. LEFEUVRE partage l'avis de Mme DUSSOUS. Quand on veut développer les BAV, ce n'est pas vendeur.

Pour M. MORIN, l'image du BAV n'est pas encore à la hauteur pour que ce soit attractif. L'offre de service 24/24 n'est pas un argument suffisant pour le vendre.

M. ROBERT constate qu'il est plus facile de mettre en place ce nouveau mode de collecte dans les nouveaux lotissements. M. MORIN ajoute que cela reste compliqué pour la substitution.

M. ROBERT et M. MORIN proposent de prévoir un point avec SUEZ début septembre pour faire le point sur le premier semestre de prestation.

En synthèse :

Le rapport annuel 2024 sur le contrat de collecte des ordures ménagères résiduelles, des emballages en porte à porte et apport volontaire, la collecte du verre et des journaux-revues-magazines en apport volontaire rappelle :

## 1. Présentation du marché

- Collecte des OMR et des emballages en porte-à-porte
- Collecte des OMR, des emballages, du verre et des JRM en apport volontaire
- Nettoyage des pieds de colonnes
- Distribution des sacs jaunes

## 2. Exécution du service

- L'organisation du service en porte-à-porte :
  - 45 services en semaine impaire, 45 services en semaine paire : Organisation en double poste
  - Un décalage des collectes à J+1 sur les semaines à jour férié
  - Remontées systématiques des anomalies de collecte : bacs défectueux, travaux
  - Délai d'intervention de 24h pour intervenir en cas de rattrapage avéré
- L'organisation du service en apport volontaire
  - Rythme de collecte adapté aux quantités réellement produites pour chaque point Minimum C0.5 en BAV OMr
  - Permettre une accessibilité permanente des bornes aux usagers
  - Eviter les débordements
  - Nettoyage des abords après chaque collecte en cas de débordement des conteneurs dû à un retard de collecte
  - Remontées systématiques des anomalies de collecte : problème d'accès au PAV, de qualité de flux de matériel défectueux
  - Délai d'intervention de 24h pour intervenir sur un PAV débordant

## 3. Rapport d'activité 2024

- En 2024, 29 124 tonnes collectées : 55% d'OM, 20% de verre, 20% de CS et 5% de papier
- Tonnage global stable
- Hausse continue des emballages au profit des OMR
- 2 340 tournées en PAP + 1 089 services en PAV
- 56 467 bornes levées
- 436 617 kms parcourus (60% PAP et 40% BAV)
- 252 903 litres de GO consommés
- 26 108 heures de service
- 2 accidents de travail avec arrêts et 1 accident sans arrêt
- Bilan financier de l'année 2024 à hauteur de 4 433 601.07 € H.T.
- 103 750 rouleaux de sacs jaunes distribués, soit 2 200 rouleaux/semaine

## 4. Bilan des anomalies de collecte

- 41 oublis de collecte sur les 12 mois, rattrapés sous 24 heures
- 121 cas de débordements des bornes d'apport volontaire (17% OMr, 27% JRM, 32% EMB, 24% VERRE)

## 5. Objectifs et projets pour 2025

- Objectif redémarrage et déploiement du nouveau contrat (Tournées, matériels...)
- Poursuivre la dotation en bacs CS sur les points nécessaires (+ de 30 sacs)
- Recensement des bacs lourds suite AT en 2024
- Accompagnement sur le déploiement de la collecte biodéchets

Après présentation du rapport annuel 2024 collecte des ordures ménagères résiduelles, des emballages en porte à porte et apport volontaire, la collecte du verre et des journaux-revues-magazines en apport volontaire, les membres du Bureau n'ont apporté aucune remarque particulière.

LA VICE-PRESIDENTE DEMANDE AUX MEMBRES DU BUREAU DE SE PRONONCER SUR LE RAPPORT ANNUEL PRESENTE.

**Au vu des éléments présentés et après en avoir délibéré,  
Le BUREAU SYNDICAL, à l'unanimité des membres présents,  
DECIDE :**

**- D'approuver tel qu'il a été présenté le rapport annuel 2024 de la Société SUEZ RV OUEST sur la collecte des ordures ménagères résiduelles, des emballages en porte à porte et apport volontaire, la collecte du verre et des journaux-revues-magazines en apport volontaire.**

### **A.3. Mise à disposition de la base de collecte par le SMICTOM au prestataire de collecte des déchets ménagers : projet de convention**

*Le Président expose :*

Par délibération du Comité syndical en date du 5 Juillet 2023, le Syndicat a décidé d'acquérir la base de Collecte des déchets ménagers située au 7 rue Alessandro Volta à Vitré.

Le marché de collecte des déchets ménagers en apport volontaire et en porte à porte attribué pour une durée de 7 ans, pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2025 au 31 décembre 2031 prévoit la mise à disposition de la base de collecte auprès du candidat retenu. Le marché a été attribué à la Société SUEZ RV OUEST. (Délibération n°1 du Comité syndical en date du 5 décembre 2023)

Afin de définir les droits et obligations de chaque partie (notamment en termes de responsabilités, de charges et d'entretien) dans le cadre de l'utilisation de la base de collecte, un projet de convention est proposé. Celui-ci sera soumis au vote du Comité syndical.

### **M. HASLE présente le projet de convention de mise à disposition de la base de collecte des déchets ménagers**

#### **Cadre de la convention**

##### **ART 11,7 du CCTP:**

11.7 Moyens en locaux mis à disposition du titulaire

Le SMICTOM va mettre à disposition dès le démarrage du marché une base de collecte. Le lieu précis d'implantation n'est à ce jour pas connu mais sera situé sur la commune de Vitré dans un rayon de 3 km des exutoires (CVED et centre de transfert). Les locaux mis à disposition comprendront :

- Locaux destinés à accueillir le personnel et comportant les installations sanitaires conformes aux prescriptions du Code du Travail
- ainsi que des salles de réunions, salles de travail, locaux à usage de cantine, local de séchage, vestiaires homme, vestiaires femme,
- Bureaux et locaux sociaux d'une surface de 275m<sup>2</sup> environ ;
- Aire de stationnement pour les véhicules. (23 véhicules de collecte + 35 places voitures)
- 2 pistes de lavages en béton avec séparateur d'hydrocarbures ;
- Un local atelier de 6 m de hauteur d'une surface de 100 m<sup>2</sup> environ ;
- Un espace pour stockage cuve et pompe ;

Le SMICTOM précise que le site mis à disposition ne comprend pas :

- Cuve gasoil ;
- Pompe gasoil ;
- Cuve AD blue ;
- Karsher ;
- Portique de lavage ;
- Système de vidéosurveillance ;
- Mobilier de bureau.

Le site est muni d'un déboureur avec séparateur d'hydrocarbures

## Cadre de la convention

### ART 5,2 du CCAP:

[...]

Le titulaire est tenu de maintenir en bon état de fonctionnement les locaux mis à sa disposition : le titulaire fera son affaire des contrats relatifs au fonctionnement de la base de collecte (eau, énergie, etc.), du remplacement de pièces défectueuses (petit entretien) et de la remise en état pour les dégradations qu'il aurait commises.

L'inventaire, l'état des lieux et les conditions d'utilisation de la base de collecte seront précisés ultérieurement dans le cadre d'un avenant au présent marché, sans incidence financière.

[...]

Le titulaire est tenu de se prêter aux visites de contrôle du matériel et des installations. Il assume les frais des contrôles techniques obligatoires.

[...]

## Cadre de la convention

### Objet:

Description des moyens matériels mis à disposition et définir la répartition des obligations de chaque partie

### Durée:

Durée du contrat de collecte

- 1) Description des locaux et des équipements
- 2) Destination uniquement pour les activités de collecte liées au marché
- 3) Gratuité
- 4) Le SMICTOM a en charge tout ce qui est lié à l'entretien et remplacement liés à de la vétusté ou de la remise aux normes + taxes foncières
- 5) SUEZ a en charge
  - Assurances
  - Abonnements
  - Entretien courants (espaces verts, locaux, réseaux, déboureur, éclairages,...)
  - Remplacement si casse (fenêtre...)
  - Maintenance, VGP
- 6) Définition d'un forfait pour utilisation par le SMICTOM de la piste de lavage et B100

## Cadre de la convention

⇒ SUEZ dit :

Après analyse du chiffrage SUEZ confirme que l'entretien de la base n'est pas chiffré. A la relecture de l'article 5.2 du CCAP nous avons effectivement fait une erreur à ce sujet.

Ne sont également pas chiffrés la CFE et la CVAE lié au marché.

⇒ Dans le marché on a sans détail:

- ⇒ Frais généraux : 91 000€/an (assurances, contrôles...)
- ⇒ Autres taxes et redevances (34 474 €/an)
- ⇒ Frais d'agence : environ 250 000€/an

=> Avenant?

M. CAILLEAU s'interroge au niveau des cuves de stockage du carburant situées sur le site, sont-elles changées avec le passage au B100 ? M. HASLE répond qu'elles ne seront pas changées, simplement nettoyées.

**Sur la question de la CFE et CVAE, le Bureau syndical refuse à l'unanimité, la prise en charge.**

M. MORIN demande de vérifier ce qui est écrit dans le cahier des charges. S'il y a un écart, on discutera avec SUEZ.

## DECHETERIE

### **B1 - Marché pour le transport des déchets verts bruts : avenants à intervenir**

*M. Mickaël LEFEUVRE, Vice-Président en charge des déchèteries, expose :*

Par délibération n°5 du Bureau syndical en date du 4 mars dernier, le marché de transport des déchets verts bruts a été attribué :

- Pour le lot 1, à la Société GUILLON BARBOT,
- Pour le lot 2 et 3, à la Société GIBOIRE ET TA.

Suite à des erreurs administratives constatées sur les formulations liées à la révision des prix, il est proposé de corriger la formulation par avenant.

LA VICE-PRESIDENTE DEMANDE AUX MEMBRES DU BUREAU DE SE POSITIONNER SUR LE PROJET D'AVENANT A INTERVENIR AVEC LES DEUX SOCIETES

**Au vu des éléments présentés et après en avoir délibéré,  
Le BUREAU SYNDICAL, à l'unanimité des membres présents, décide :**

- **D'adopter le projet d'avenant n°1 tel que présenté,**
- **D'autoriser Le Président à signer l'avenant à intervenir au marché de transport des déchets verts bruts signé avec la Société GUILLON BARBOT pour le lot 1 et la Société GIBOIRE ET TA pour les Lots 2 et 3, ainsi que tout document s'y rapportant.**

L'ordre du jour étant épuisé, M. STEPHAN lève la séance.